



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 10/12/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 10 décembre novembre 2021

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR et antigéniques) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **10 350 cas** positifs supplémentaires depuis le 3 décembre.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **306,7 cas pour 100 000 habitants** (+ 56,8 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **5,5 %**.

Les indicateurs sanitaires confirment la poursuite de la dégradation de la situation sanitaire.

Aussi, une vigilance collective doit-elle être maintenue par le respect scrupuleux des gestes barrières en toute circonstance. La campagne de vaccination doit se poursuivre, notamment pour la dose de rappel, ouverte à tous les adultes de + 18 ans, afin de maintenir un niveau de protection suffisant contre la Covid-19.

| | Nombre de cas confirmés | | Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 10 décembre 2021 et évolution (1) | |
|----------|-------------------------------|---------------|------------------------------------------------------------------------------|-------|
| | Depuis le début de l'épidémie | Évolution (1) | | |
| 22 | 34647 | 1366 | 224,3 | +41 |
| 29 | 39731 | 2181 | 236,5 | +43,4 |
| 35 | 96298 | 3926 | 359,3 | +63,3 |
| 56 | 49379 | 2877 | 380,5 | +76,2 |
| Bretagne | 220055 | 10350 | 306,7 | +56,8 |

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **427** hospitalisations en cours (+76¹), dont 48 (+2¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **9 747** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+128¹) ;
 - **1 864** patients sont décédés (+24¹).

Hôpital : Plan blanc sur le territoire de Haute-Bretagne

Face à la montée de la pression hospitalière, le Directeur général de l'ARS Bretagne a demandé, le jeudi 9 décembre, à l'ensemble des établissements de santé publics et privés du territoire de santé « Haute-Bretagne » (Rennes-Redon-Vitré-Fougères) de réactiver le niveau 2 de leur Plan blanc. D'autres établissements avaient d'ores et déjà déclenché leur plan blanc en région (les centres hospitaliers de Bretagne Atlantique de Vannes, Ploërmel, Pays de Morlaix, les Groupements hospitaliers de Rance-Emeraude, d'Armor et la Clinique des Augustines de Malestroit).

Dans le contexte de circulation active de la Covid-19, associée à l'arrivée des pathologies hivernales, l'ARS rappelle qu'il est nécessaire d'appeler le 15 avant de se rendre dans un service d'urgences. Les services d'urgences ont vocation à prendre en charge d'abord, et en priorité, les urgences vitales qui nécessitent une réponse immédiate en matière de soins médicaux et de moyens.

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus. Pour casser au plus vite les chaînes de contamination, il est important d'isoler rapidement les personnes testées positives et leurs contacts.

113 327 tests RT-PCR ont été réalisés entre le 1^{er} et le 7 décembre (+ 12 % par rapport à la semaine précédente) :

| | Tests PCR Du 1 ^{er} au 7 décembre | Taux de positivité Du 1 ^{er} au 7 décembre | Taux de positivité Semaine S-1 |
|----------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| 22 | 16617 | 4,8 | 4,5 |
| 29 | 26832 | 4,7 | 4,7 |
| 35 | 43215 | 5,7 | 5,5 |
| 56 | 26663 | 6,4 | 6,2 |
| Bretagne | 113327 | 5,5 | 5,3 |

La Bretagne compte actuellement 106 (+14)¹ clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **8** dans les Côtes d'Armor (2 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement pour personnes handicapées, 2 en EHPAD et 3 en sphère privée) ;
- **17** dans le Finistère (1 en crèche, 3 en milieu professionnel, 4 en milieu scolaire et universitaire, 4 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 1 en EHPAD et 3 en sphère privée) ;
- **41** en Ile-et-Vilaine (3 en crèche, 1 en milieu professionnel, 17 en milieu scolaire et universitaire, 8 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 4 en EHPAD et 6 en sphère privée) ;
- **40** dans le Morbihan (3 en milieu professionnel, 18 en milieu scolaire et universitaire, 2 en établissement pour personnes handicapées, 4 en établissement de santé, 9 en EHPAD et 4 en sphère privée).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Dynamique de vaccination

Au 08/12, la couverture vaccinale de la population bretonne est de **82,1 %** (au moins une dose tous âges confondus).

A noter : Santé publique France a modifié les modalités de calcul de la couverture vaccinale contre la COVID-19 afin de s'appuyer sur le lieu de résidence des personnes vaccinées (en remplacement du lieu de vaccination). Cela entraîne une baisse d'un point de la couverture vaccinale en Bretagne

Au 7/12

5 992 402 vaccinations ont été effectuées :

- 1 124 296 dans les Côtes d'Armor
- 1 661 514 dans le Finistère
- 1 827 858 en Ille-et-Vilaine
- 1 378 734 dans le Morbihan

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 03/12/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr